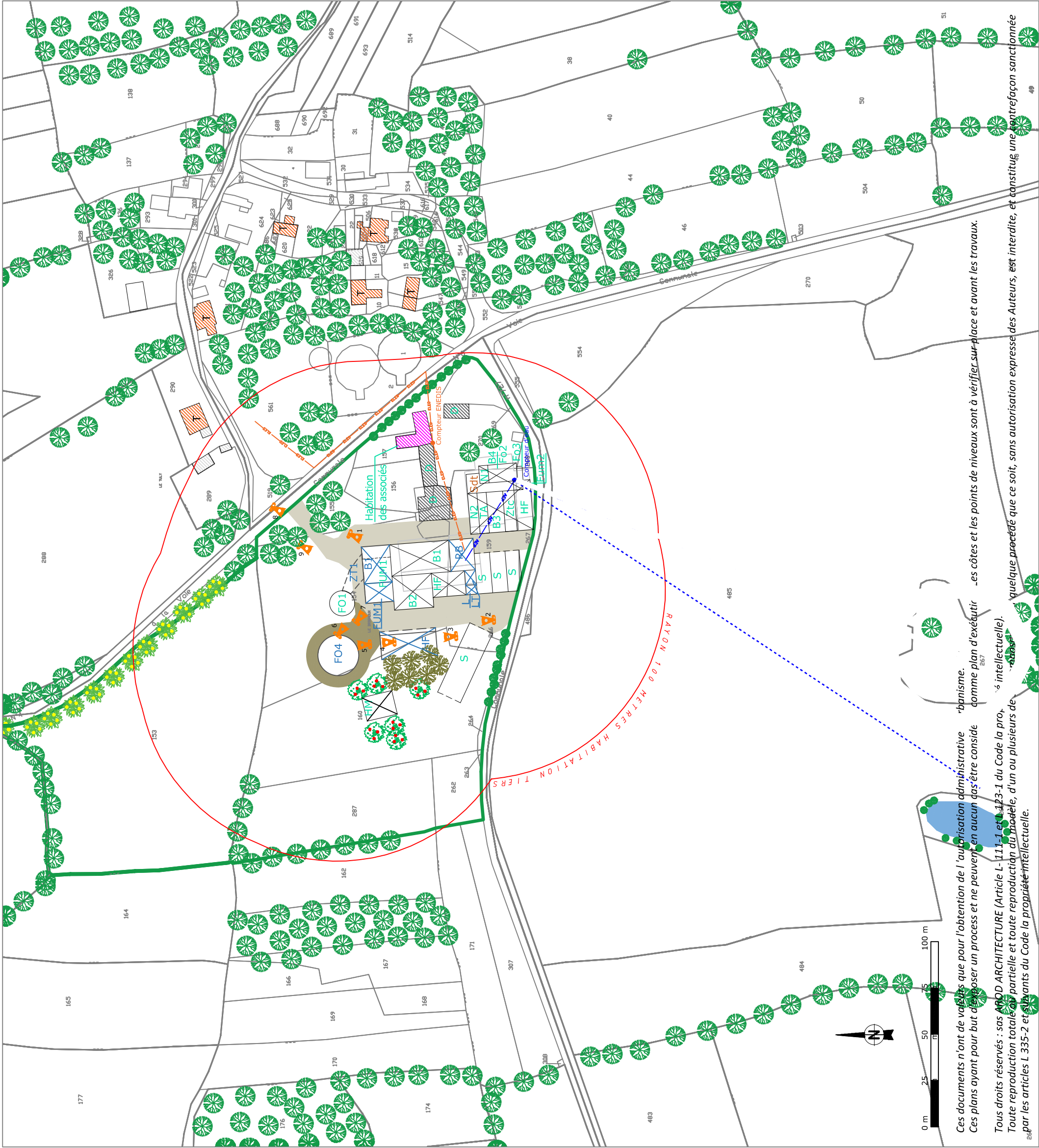




PC1

EXTRAIT CADASTRAL

ECHELLE : 1/2000

EARLDU BRIGNOUX
LE BRIGNOUX
35540 LE TRONCHET

Commune de Le Tronchet
Section C
Parcelles n° 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 159
- 160 - 262 - 263 - 264 - 266 - 267 - 268 -
269 - 270 - 287

Légende

- B1 Stabulation Vaches Laitières - 64 places - Logettes face à face
- B2 Stabulation Génisses - 34 places - Aire de couchage paillée intégrale
- B3 Stabulation Génisses - 33 places - Aire de couchage paillée intégrale
- B4 Stabulation Génisses - 24 places - Aire paillée et aire d'exercice sur caillébotis
- N1 Nurserie en cases individuelles sur paille - 8 places et niches à veaux - 2 places
- N2 Nurserie en cases collectives paillées - 30 places
- TA Tables d'affouragement
- FO1 Fosse circulaire enterrée non couverte
P = 3,00 m ; Vrél = 420 m³ ; Vutile = 350 m³
- FO2 Fosse caillébotis (sous B4)
P = 2,00 m ; Vrél = 262 m³ ; Vutile = 210 m³
- FO3 Fosse rectangulaire enterrée non couverte
P = 3,00 m ; Vrél = 22 m³ ; Vutile = 18 m³
- FUM1 Fumière couverte avec 3 murs (189 m²)
- FUM2 Fumière non couverte avec 3 murs (359 m²)
- Ztc Zone de transfert couverte
- HF Hangar à fourrage
- HM Hangar à matériel
- S Silo
- D Dépendances
- SDT Salle de traite désaffectée utilisée pour du stockage de petit matériels
- T Tiers
- Limite d'unité foncière
- Espace classé boisé
- Espace classé boisé à Déplacer
- Végétation existante
- Haie en plantation en compensation de l'espace boisé
- Accès existant
- Accès créé

Projets

- FUM1 Couverture de la fumière existante - trois murs (152 m²)
- B1 Extension de stabulation Nord (20 places)
- FO4 Fosse circulaire enterrée non couverte
P = 3.80 m ; Vrél = 1 400 m³ ; Vutile = 1 216 m³
- HF Hangar à fourrage avec pose de panneaux photovoltaïques

PROJETS D'AMENAGEMENT NON SOUMIS A AUTORISATION D'URBANISME

- RB Mise en place d'un robot de traite
- L Mise en place de la laiterie
- LT Mise en place de locaux techniques
- ZT1 Zone de transfert non couverte de 125 m²

PC2

PLAN DE MASSE

ECHELLE : 1/500

EARL DU BRIGNOUX
LE BRIGNOUX
35540 LE TRONCHET

Commune de Le Tronchet
Section C
Parcelles n° 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 159
- 160 - 262 - 263 - 264 - 266 - 267 - 268 -
269 - 270 - 287

Légende

- B1

Stabulation Vaches Laitières - 64 places - Logettes face à face
- B2

Stabulation Génisses - 34 places - Aire de couchage paillée intégrale
- B3

Stabulation Génisses - 33 places - Aire de couchage paillée intégrale
- B4

Stabulation Génisses - 24 places - Aire paillée et aire d'exercice sur caillebotis
- N1

Nurserie en cases individuelles sur paille - 8 places et niches à veaux - 2 places
- N2

Nurserie en cases collectives paillées - 30 places
- TA

Tables d'affouragement
- F01

Fosse circulaire enterrée non couverte
P = 3,00 m ; Vrél = 420 m³ ; Vutile = 350 m³
- F02

Fosse caillebotis (sous B4)
P = 2,00 m ; Vrél = 262 m³ ; Vutile = 210 m³
- F03

Fosse rectangulaire enterrée non couverte
P = 3,00 m ; Vrél = 22 m³ ; Vutile = 18 m³
- FUM1

Fumière couverte avec 3 murs (189 m²)
- FUM2

Fumière non couverte avec 3 murs (359 m²)
- Ztc

Zone de transfert couverte
- HF

Hangar à fourrage
- HM

Hangar à matériel
- S

Silo
- D

Dépendances
- SDT

Salle de traite désaffectée utilisée pour du stockage de petit matériels

Limite d'unité foncière

Accès existant

Accès créé

Niveau Projet

Niveau existant

Niveau NGF de référence

Projets

- FUM1

Couverture de la fumière existante - trois murs (152 m²)
- B1

Extension de stabulation Nord (20 places)
- FO4

Fosse circulaire enterrée non couverte
P = 3.80 m ; Vrél = 1 400 m³ ; Vutile = 1 216 m³
- HF

Hangar à fourrage

PROJETS D'AMENAGEMENT NON SOUMIS A AUTORISATION D'URBANISME

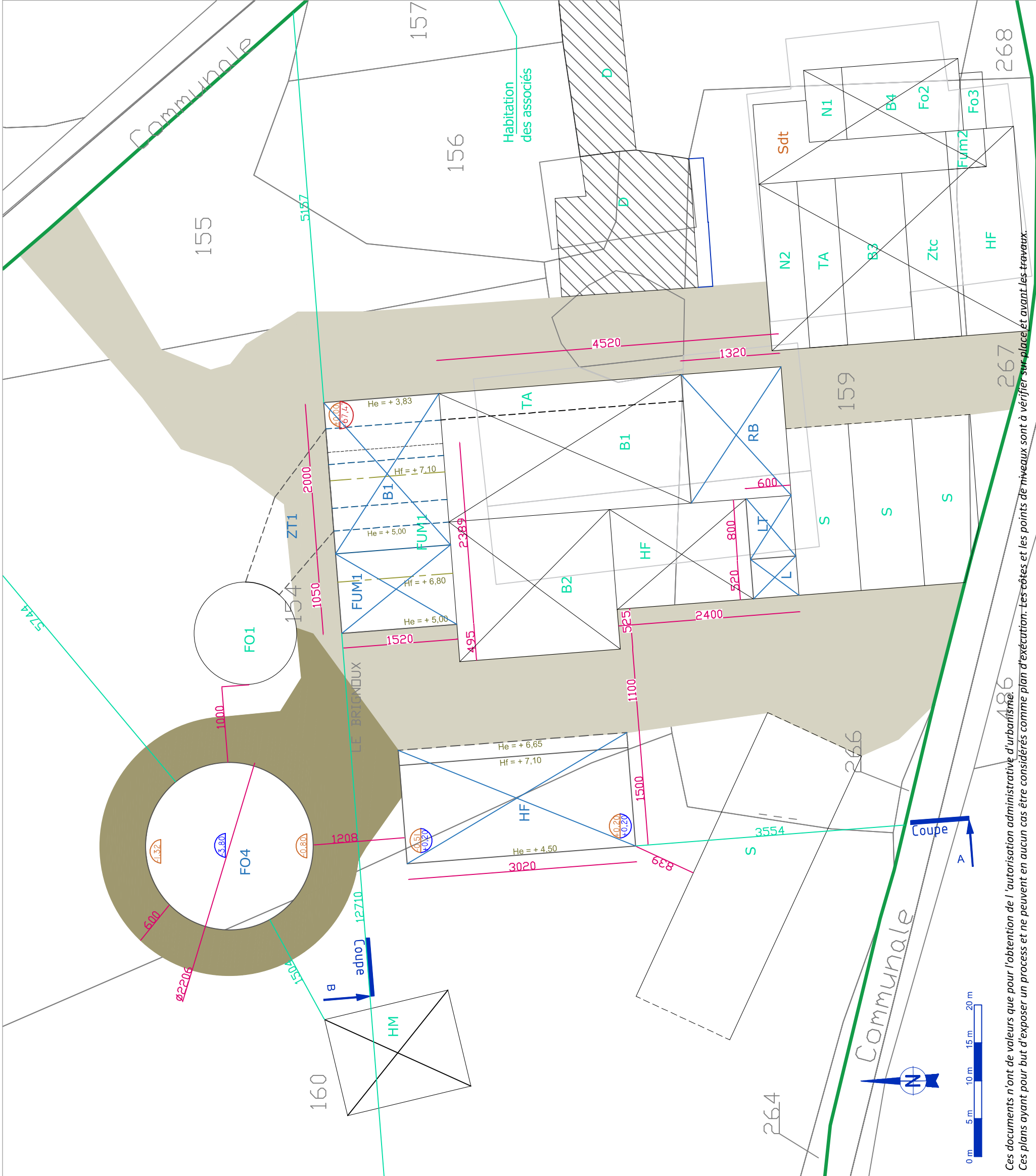
- RB

Mise en place d'un robot de traite
- L

Mise en place de la laiterie
- LT

Mise en place de locaux techniques
- ZT1

Zone de transfert non couverte de 125 m²



Ces documents n'ont de valeurs que pour l'obtention de l'autorisation administrative d'urbanisme.
Ces plans ayant pour but d'exposer un process et ne peuvent en aucun cas être considérés comme plan d'exécution. Les côtes et les points de niveaux sont à vérifier sur place et avant les travaux.

Tous droits réservés : sas AROD ARCHITECTURE (Article L- 111-1 et L 123-1 du Code la propriété intellectuelle).
Toute reproduction totale ou partielle et toute reproduction du modèle, d'un ou plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite, et constitue une contrefaçon-sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code la propriété intellectuelle.

Assistance technique
CERFRANCE BROCELIANDE
MENANT Romuald
Service Environnement
4 rue du Bourg Nouveau
CS 26544
35065 RENNES CEDEX
02 99 62 93 80

